

Compte-rendu sur l'intervention du commissaire aux comptes

Vient ensuite le tour du commissaire aux comptes, Monsieur Jean-Bernard Pierquin. Celui-ci fait part des procédures et des contrôles mis en place lors de son audit, notamment des vérifications faites en partenariat avec le cabinet d'expertise-comptable. Il indique ensuite que le déficit n'exclue en rien le fait que les comptes présentés sont sincères et donnent une image fidèle de la structure à la fin de l'année 2024. Il évoque ensuite l'incertitude quant à la poursuite sereine de l'exploitation de l'association, parlant des problèmes de trésorerie qui peuvent surgir avant la fin de l'année 2025.

Aucune remarque n'est formulée pour ce qui est de la sincérité des comptes.